



Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Province de Québec

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

**AVIS PUBLIC – ADOPTION DU RÈGLEMENT #385-20
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 202-90 RELATIF AUX
CHIENS ET AUX CHATS**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné que :

Le conseil municipal à une séance ordinaire tenue le lundi 2 mars 2020 a adopté le règlement #385-20 modifiant le règlement 202-90 relatif aux chiens et aux chats.

Ce règlement est déposé au bureau municipal, au 517 rang Sud à Sainte-Victoire-de-Sorel, ainsi que sur le site web de la Municipalité, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières du bureau.

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 9 mars 2020.

STÉPHANIE DUMONT
Directrice générale et secrétaire-trésorière